

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 27 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 22 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CASASOPRANA	à	Mme JOLY
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO
M. SBRAGGIA	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PERES, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
 Nombre de membres en exercice : 45
 Nombre de membres présents : 30
 Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Mai 2013

Délibération N°2013 / 141

Parcours permanent d'orientation – Grand Site de la Parata.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Espace naturel emblématique de la ville d'Ajaccio, le Grand Site Parata Sanguinaires a fait l'objet d'une opération de réhabilitation de grande envergure. Depuis deux ans, la ville a mis en place une gestion dynamique du Site qui a pour objectifs :

1. l'entretien et la protection du site,
2. l'accueil des visiteurs (locaux et touristes) en maîtrisant et gérant les flux en période de pointe,
3. la valorisation du site, en favorisant le développement d'un tourisme durable respectueux du site et des équilibres socio économiques,
4. l'animation globale du site,
5. Une gestion efficiente, soucieuse des finances publiques,

Par ailleurs, le site présente un cadre exceptionnel pour le déroulement d'activités de pleine nature. Le climat favorable, le caractère sauvage et la diversité des milieux et des reliefs, terrestres et marins, rendent ce site très attractif pour l'organisation de telles activités.

Leur développement permet la découverte de l'ensemble du Grand Site de façon ludique et familiale dans le respect de celui-ci et l'initiation aux comportements respectueux de l'environnement.

Il est donc proposé pour l'année 2013 la mise en place de plusieurs parcours permanents d'orientation permettant une découverte de l'ensemble du Grand Site au moyen d'un véritable outil pédagogique respectueux de l'environnement et adapté à chaque niveau de pratique ainsi qu'à l'âge des participants.

Cette activité de découverte s'intègre dans une démarche globale et est complémentaire d'autres activités proposés sur place : randonnées en kayak de mer, journées thématiques, médiathèque de la Mer, expositions, promenades commentées, diffusion de films sur le Grand Site...

Projet de parcours permanent de course d'orientation sur le Grand Site de la Parata

1. DESCRIPTION :

A. Qu'est-ce qu'un circuit permanent d'orientation ?

Le principe est d'effectuer un circuit, à allure libre, seul ou à plusieurs, en utilisant une carte spécifique en couleur et en passant par un certain nombre de points de contrôle permanents : les postes. Un réseau de postes est donc installé en permanence sur des détails caractéristiques du terrain (rocher, source, arbre particulier, élément du patrimoine, etc.).

Les postes sont indiqués sur la carte par des cercles rouges et sur le terrain par des balises rouge et blanches portant un numéro de code surmonté d'une pince. L'orienteur témoigne de son passage à chaque balise en poinçonnant un carton de contrôle.

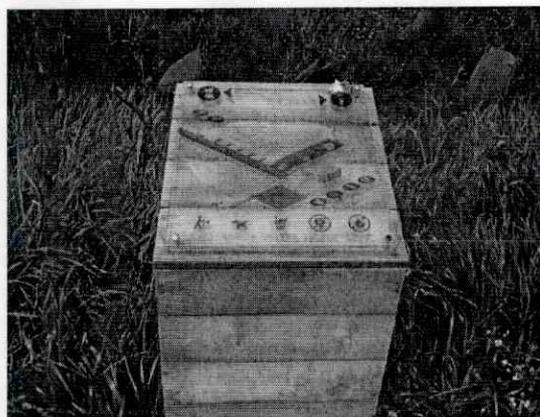
Les bornes de poinçonnage sont implantées sur la zone.

Dans un souci perpétuel de respect de la nature et de l'environnement en général, ces bornes sont en bois non traité et sont implantées à des distances raisonnables les une des autres. Le promeneur n'a pas sous la vue en permanence 2 ou 3 piquets, mais il croise de temps en temps une borne.

Exemple de borne



Ex de panneau Patrimoine sur plexiglas



L'originalité de cette activité est de rendre l'enfant et l'adulte actifs, dans un processus à la fois sportif, récréatif et éducatif.

B. Parcours d'orientation

Il est proposé pour le Parcours Permanent d'Orientation du Grand Site de la Parata de mettre en place sur l'ensemble du Site trois circuits permettant la découverte du site : découverte du patrimoine du site (architecture, bâti.), naturel (faune, flore), , historique...

Ce parcours d'orientation composé de 20 bornes en bois couvrira 3 parcours destinés à des publics différents, l'ensemble des parcours étant axés sur le Patrimoine Naturel et bâti présent.

Les parcours patrimoniaux proposés :

- 1. Parcours Familial**
- 2. Parcours Enigme**
- 3. Parcours Personnes à Mobilité Réduire**

1. Parcours Familial (20 bornes) : Une façon de découvrir le site de manière ludique : parcours de découverte du patrimoine local

Qui ne s'est pas arrêté devant un bâtiment ou un arbre en se questionnant à son sujet sans jamais avoir de réponse ?

Le parcours Familial permet au promeneur de trouver son chemin et récompense les curieux en apportant des informations sur la faune, la flore, le patrimoine, l'histoire du site.

Grâce à ses informations à la portée de tous et à son approche ludique de l'orientation, PPO Familial fait d'une promenade en famille, un moment de partage.

Chaque membre de la famille est acteur : rôle d'éducateur pour les parents et poinçonnage ludique pour les jeunes enfants.

Les thèmes du parcours Familial seront les suivants :

- 1 la tour
- 2 le sémaphore
- 3 le lazaret

- 4 le phare
- 5 Alphonse Daudet
- 6 l' O.G.S
- 7. Natura 2000
- 8 Les Iles Sanguinaires
- 9 le goeland leucophee
- 10 le cormoran huppé
- 11 le balbuzard pêcheur
- 12 l'immortelle
- 13 le calycotome
- 14 l'olivier sauvage
- 15 le lentisque
- 16 la filaire
- 17 la criste marine
- 18 la nacre
- 19 la patelle
- 20 l'oursin

Ces thèmes, qui seront retranscrits, sous forme de panneaux bois avec photos et descriptif (cf photos ci dessus) sur les 20 bornes de pointage, mettent en avant la richesse du lieu en faisant découvrir son patrimoine culturel et/ou naturel.

2. Parcours énigme : La chasse au trésor (12 bornes)

Pour résoudre cette énigme, vous devez trouver les indices.

Les indices, au nombre de 12, seront indiqués sur la carte du parcours énigme.

A chaque borne du parcours trouvée a vous de trouver l'indice sur le panneau patrimoine.

A chaque indice, votre savoir vous permettra de répondre, sinon il vous suffira de vous déplacer, observer, compter, lire... sur le site avec le plan détaillé fourni.

Chaque réponse à un indice correspond à une lettre de l'alphabet, toutes les lettres vous permettant de constituer un mot ou une phrase.

Le mot trouvé, vous avez la solution à l'énigme !

Pour vous aider dans votre aventure, vous disposez d'aides pour répondre aux différents indices.

Le parcours Enigme transforme le Grand Site de la Parata en un véritable terrain de jeux pour que petits et grands profitent de la nature en s'amusant (les enfants peuvent faire la chasse au trésor seul à partir de 10 ans).

3. Parcours Personnes à Mobilité réduite (8 bornes) : Une façon de découvrir le site de manière ludique : parcours de découverte du patrimoine local

Le parcours PMR permet aux personnes à mobilité réduite de découvrir le Grand Site sur un cheminement adapté.

Grâce à ses informations à la portée de tous et à son approche ludique de l'orientation, PPO PMR fait d'une promenade en famille, un moment de partage.

C. Modalités

Il suffit d'acheter la carte correspondant au circuit choisi, ou un pack comprenant les trois cartes et un livret pédagogique .

La carte comprend le plan du circuit choisi et la feuille de pointage des balises.

La correction pourra se faire en utilisant le panneau d'information implanté sur le site, où sont mentionnés tous les codes balises.

Chaque circuit est matérialisé par un traçage numéroté en couleur sur un plan topographique du site. Le but est alors de lire le plan, d'aller d'une balise à une autre en parcourant l'itinéraire choisi. Les distances à effectuer sont assez courtes : 3 km pour le parcours familial » avec 20 balises, 1,8 km pour le parcours énigme avec 12 balises et 1,6 km pour le parcours PMR avec 8 balises placées sur des parties roulantes mais relier une balise à une autre nécessite de se repérer dans l'espace en fonction des éléments du site reproduits sur le plan à l'aide d'une légende spécifique, comme une clôture, un cours d'eau ou une falaise.

L'accès aux différents parcours est libre, sous la responsabilité des pratiquants et pour les enfants mineurs, ils devront être accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte.

2. OBJECTIFS

Les parcours permanents d'orientation favorisent la cohésion de groupe dans un cadre naturel et dépaysant, dans une ambiance conviviale et permettent de découvrir de façon ludique et originale le patrimoine du grand site de la Parata

Le parcours permanent d'orientation possède une vocation éducative pour le plus grand nombre. Il se veut également ouvert à une pratique sportive et au tourisme de pleine nature afin d'apprendre à vivre en forêt, à la connaître et à la respecter.

A. Intérêt pédagogique

- Apprendre à lire une carte (échelle, relief, légende ...)
- Apprendre à se situer sur la carte et sur le terrain
- Faire preuve, à tout moment, de réflexion et d'initiative pour choisir et pour suivre le meilleur itinéraire possible en fonction de la distance, du relief et des obstacles naturels.
- La connaissance et l'application des consignes : Esprit de la Course d'Orientation.

B. Public visé

Le parcours est ouvert à tous les publics : adultes, enfants, scolaires, clubs qui souhaitent apporter un entraînement particulier à leurs sportifs (course rapide, préparation physique), sportifs individuels, familles, etc. Un parcours d'orientation est réservé aux Personnes à Mobilité Réduite, leur permettant de découvrir le Site sur un parcours adapté.

3. MATERIEL

A. Les Bornes

Les bornes en bois seront équipées de panneaux présentant le patrimoine du Grand Site (bâti, naturel etc.). Les panneaux en Plexiglas seront apposés sur le sommet de chaque borne, permettant une lecture facile.

B. Les cartes

Indispensables à l'activité de Course d'Orientation, elles permettent de noter les emplacements des bornes de poinçonnage sur le terrain.

1000 exemplaires seront édités dès cette année:

- 500 cartes parcours 1 Familial
- 400 cartes parcours 2 Enigme
- 100 cartes parcours 3 PMR

C. Les livrets pédagogiques

Des dossiers pédagogiques seront élaborés de manière spécifique pour le Grand Site de la Parata. Ils faciliteront la conduite de séances d'apprentissage, de perfectionnement ou même d'initiation.

Le livret est un document relié de plusieurs pages qui présente l'activité "course d'orientation".

D. Le panneau d'information

Afin de faciliter la communication sur les parcours permanents d'orientation et d'informer de l'implantation de ceux ci qui sont des équipements peu visibles au sein de la nature, un panneau d'information sur le lieu de départ des circuits sera implanté.

Ce panneau sera implanté sur l'esplanade du haut derrière la Maison du Site, sur le départ du chemin au dessus des parkings.

Réalisé en bois et verre, reprenant la charte graphique des tables d'orientation déjà positionnées sur le Site, il permettra de présenter l'ensemble des parcours d'orientation ainsi que toutes les informations nécessaires (lieu de départ et d'arrivée, bornes de poinçonnage à trouver, coordonnées du lieu de distribution etc...)

4. TARIFICATION DES PARCOURS

La tarification proposée pour les cartes du PPO est de :

- Carte Parcours Familial : 2 euros
- Carte Parcours énigme : 2 euros
- Carte parcours PMR : 1.5 euros
- livret pédagogique+ 3 cartes : 8 euros

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'Ajaccio de développer une offre de service raisonnée sur le Grand Site de la Parata,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- D'approuver la politique tarifaire présentée.
- D'approuver la mise en place d'un parcours permanent d'orientation

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï l'exposé de Madame Isabelle MORACCHINI, Adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré,

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT:

la volonté de la Ville d'Ajaccio de développer une offre de service raisonnée sur le Grand Site de la Parata,
l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 24 mai 2013.

APPROUVE

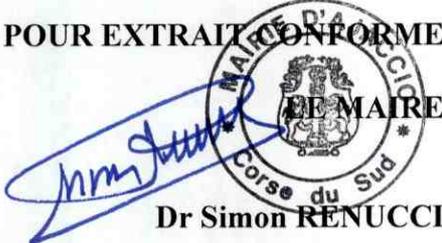
Par 33 voix pour

Et 4 abstentions (Mme Guerrini, MM. Ferrara, Laudato et Sbraggia)

- la mise en place d'un parcours permanent d'orientation, Grand Site de la Parata, ainsi que la politique tarifaire afférente, telles qu'exposées ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à AJACCIO les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130527-2013_141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2013